



# PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2025

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

---

Tous mobilisés pour une ville durable !



# Collecte des ordures ménagères

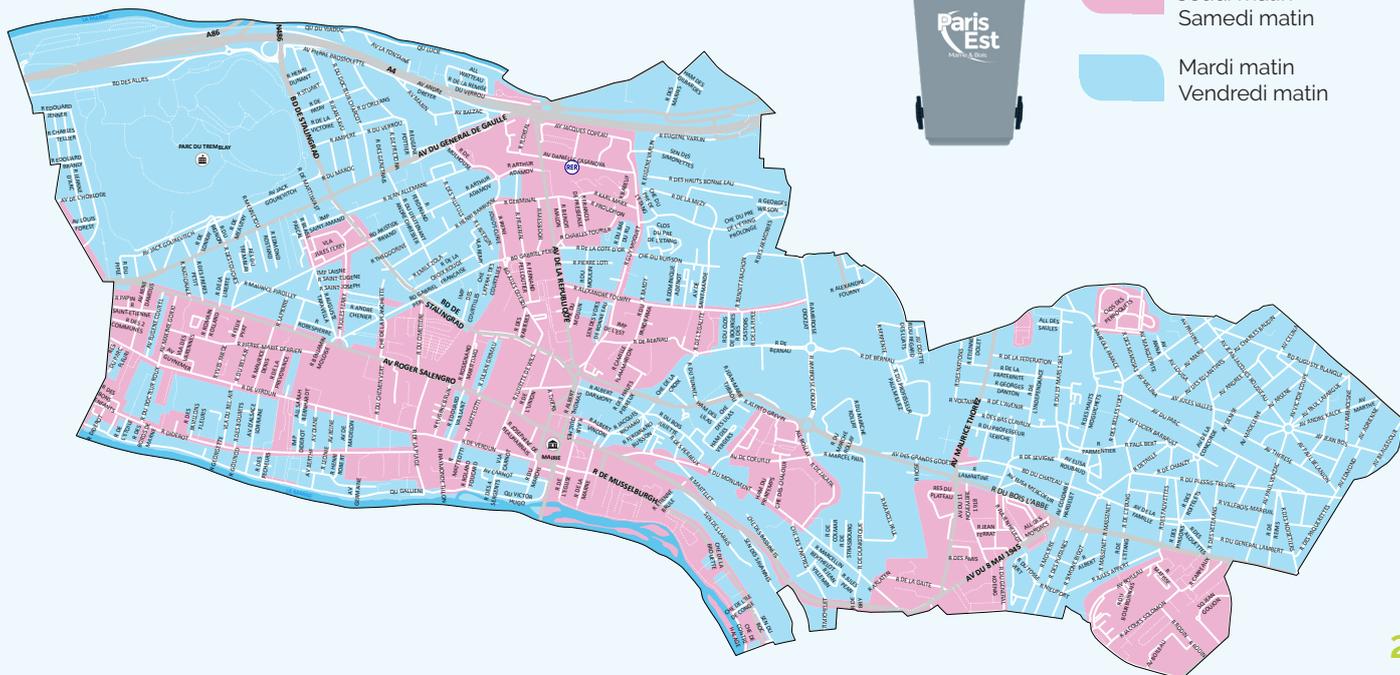
## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.  
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Lundi matin  
Jeudi matin  
Samedi matin

Mardi matin  
Vendredi matin



# Collecte des emballages et des papiers

**BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS**

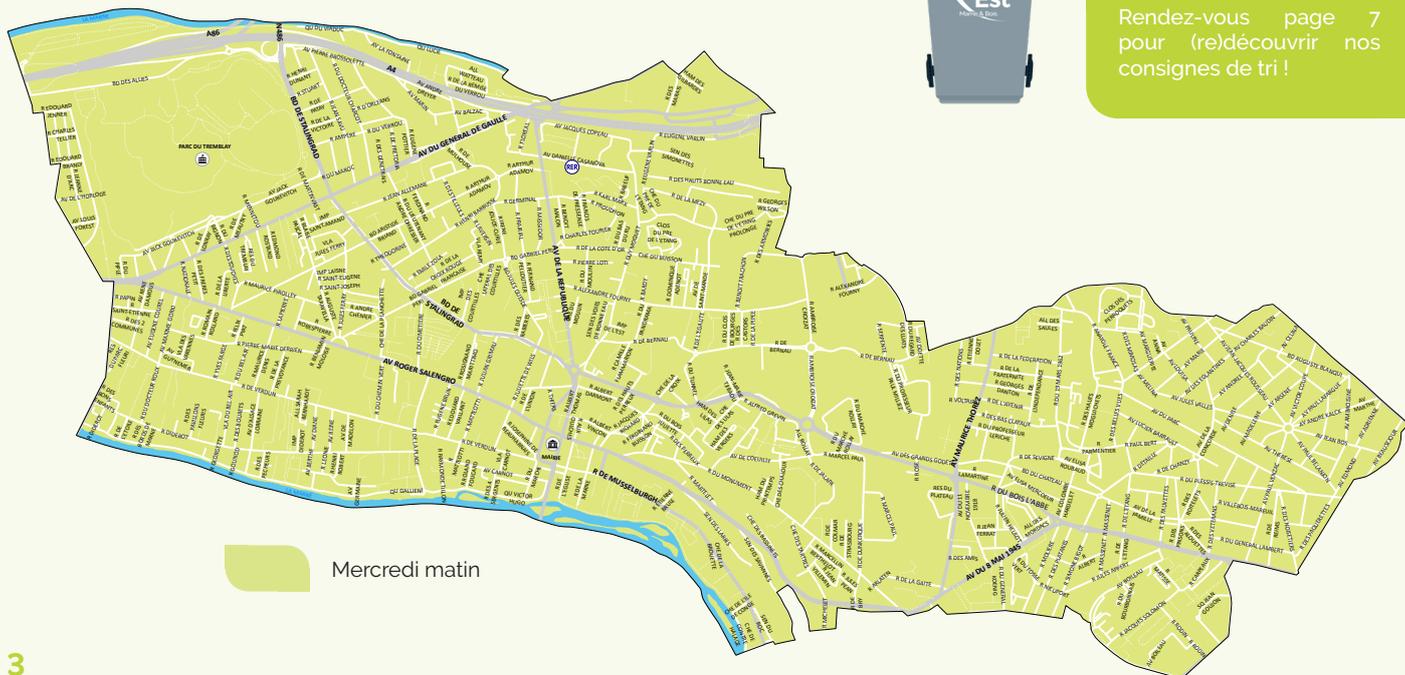
Le bac jaune dit oui à **tous les emballages** et à **tous les papiers** !  
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



i

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

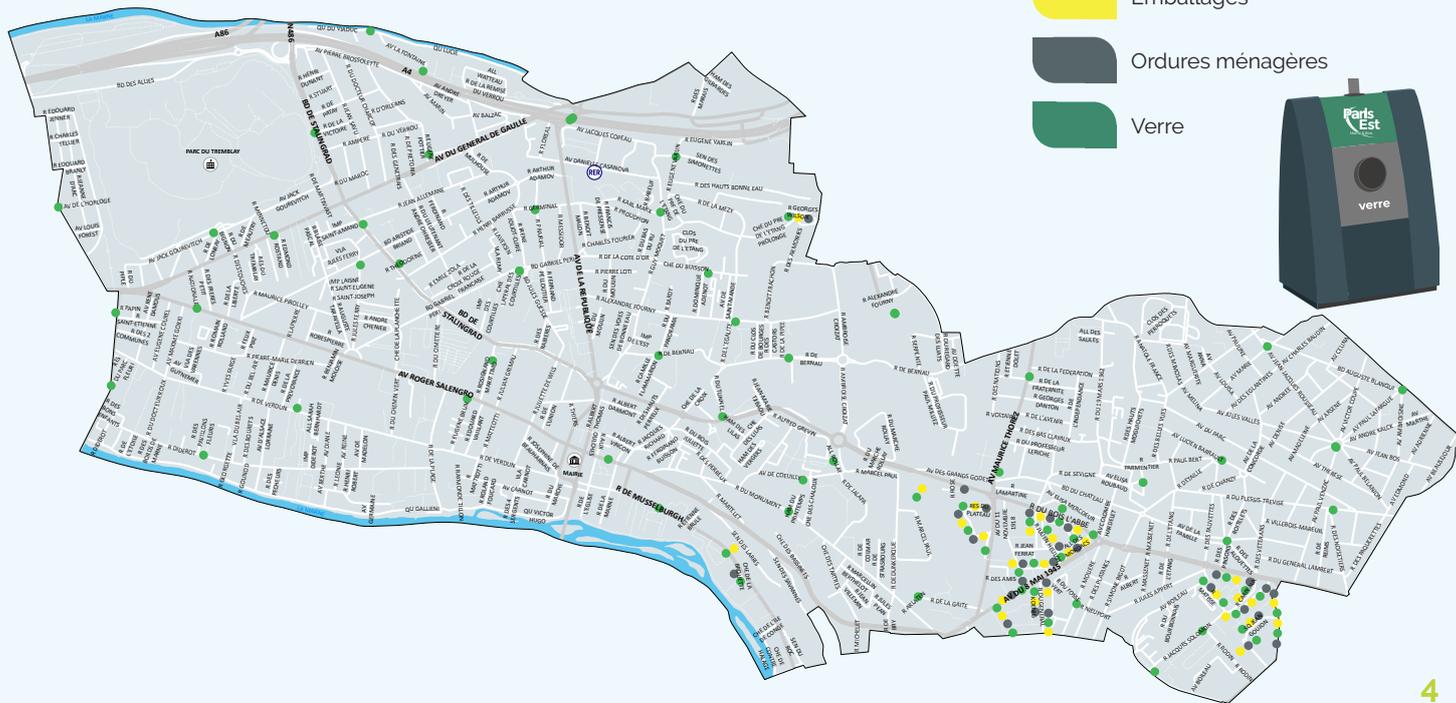
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



# Bornes d'apport volontaire

Vos déchets d'emballages en verre sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire vertes implantées dans votre Ville. Des bornes d'apport volontaire pour les ordures ménagères et les emballages ménagers sont également disponibles.

Retrouvez l'emplacement des bornes d'apport volontaire sur la carte interactive disponible sur le site internet de Paris Est Marne&Bois : <https://www.parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets>

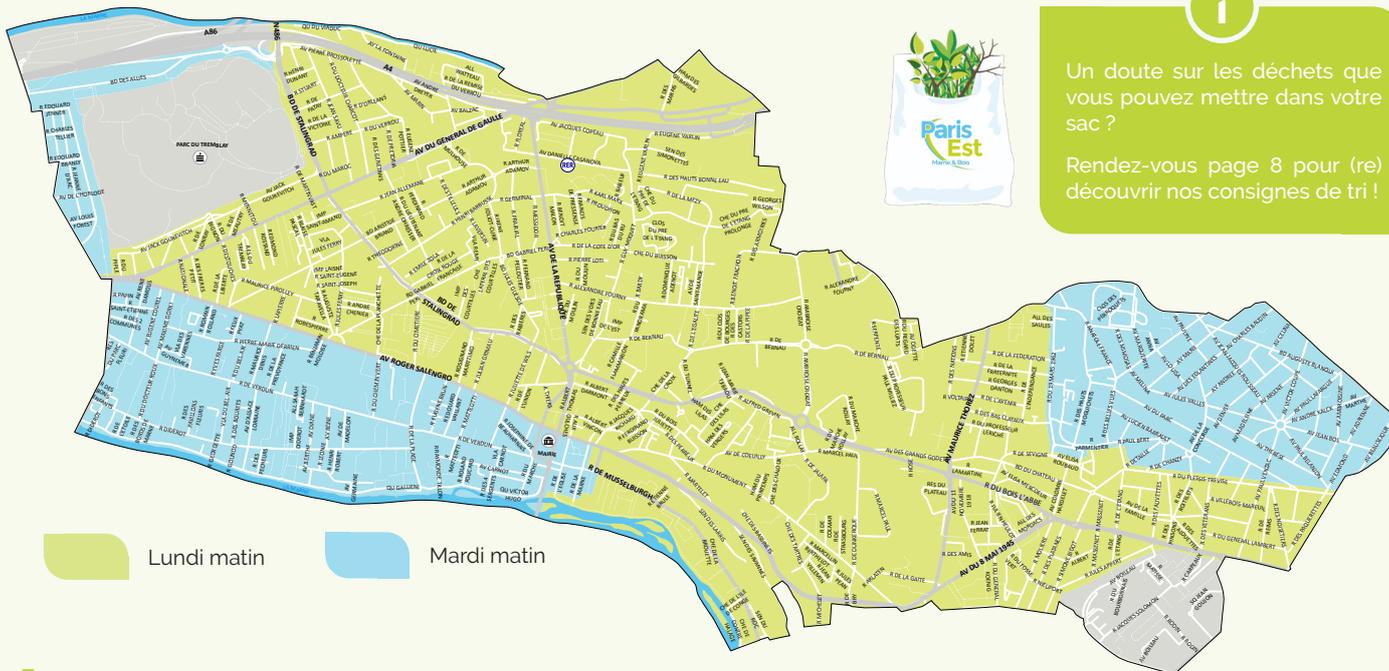


# Collecte des végétaux

SAC : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **en porte-à-porte du 10 mars au 23 décembre**. En dehors de cette période, nous procédons à une collecte de vos végétaux via ClicRDV sur <https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Merci de déposer vos sacs la veille de la collecte, après 19h.

La demande de sacs s'effectue en appelant le **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr).



i

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

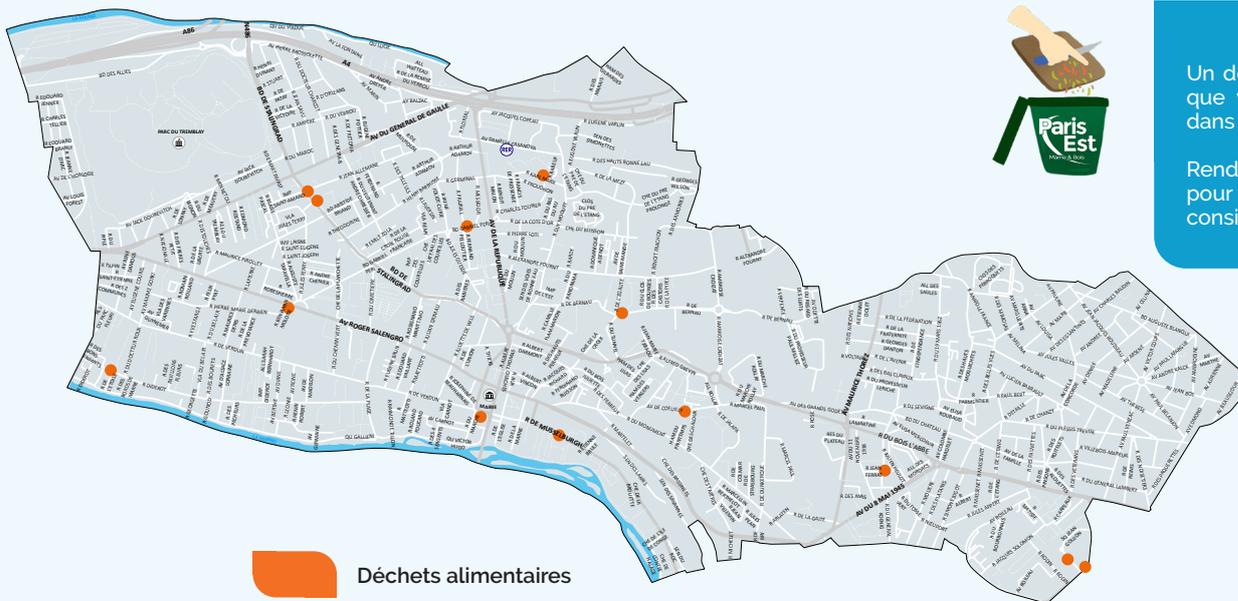
Rendez-vous page 8 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

# Collecte des déchets alimentaires

## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaires déployés sur la ville.

Il vous est possible de récupérer **un bioseau** sur la déchèterie de Champigny-sur-Marne, aux mairies annexes du Bois-l'Abbé et de Coeuilly, ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?

Rendez-vous page 9 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Déchets alimentaires

# Comment bien trier vos déchets ?

## BORNE VERTE : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

## BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS



Un doute ?  
Scannez-moi !

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



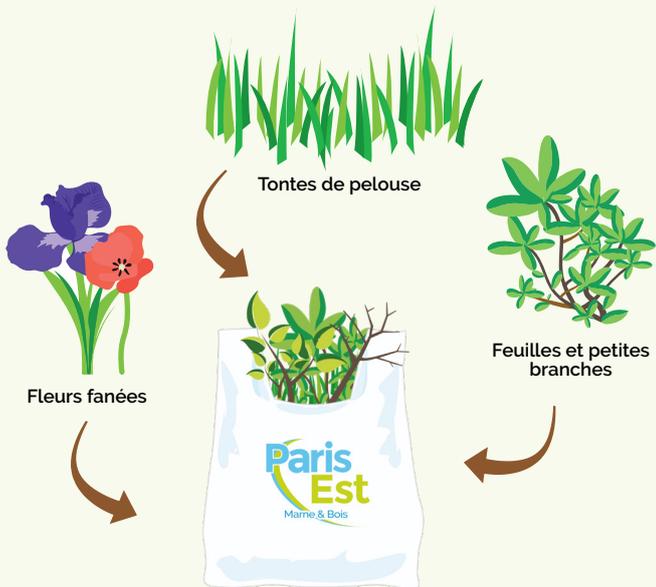
Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

## SAC : VÉGÉTAUX

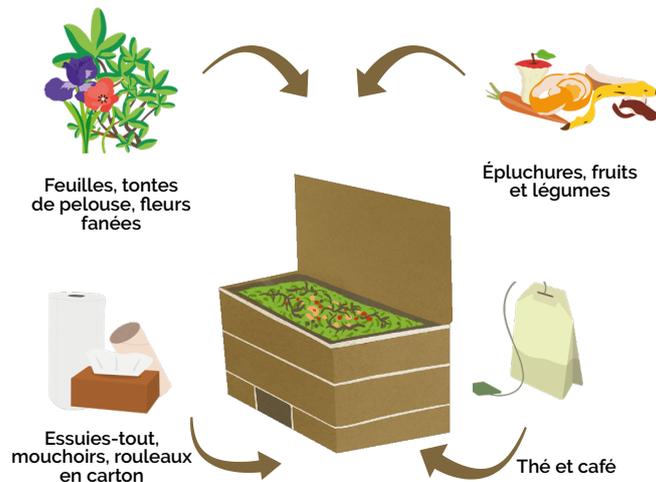
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



## COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

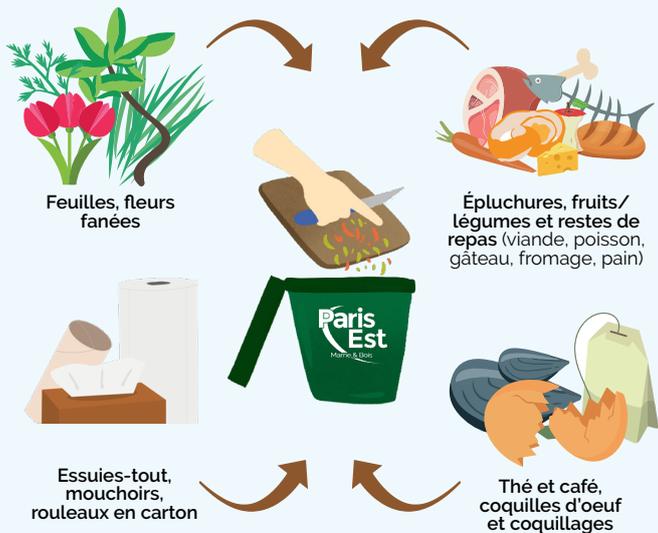
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [compost@pemb.fr](mailto:compost@pemb.fr)



## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un bioseau sur la déchèterie de Champigny-sur-Marne, ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)



## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement** réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

# La démarche zéro déchet

## Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code ou écrire à [zerodechet@pemb.fr](mailto:zerodechet@pemb.fr)

# La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

## Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant : <https://ressourcerie.pemb.fr> !



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



## Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

## Longue vie aux objets !



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



# Collecte des encombrants

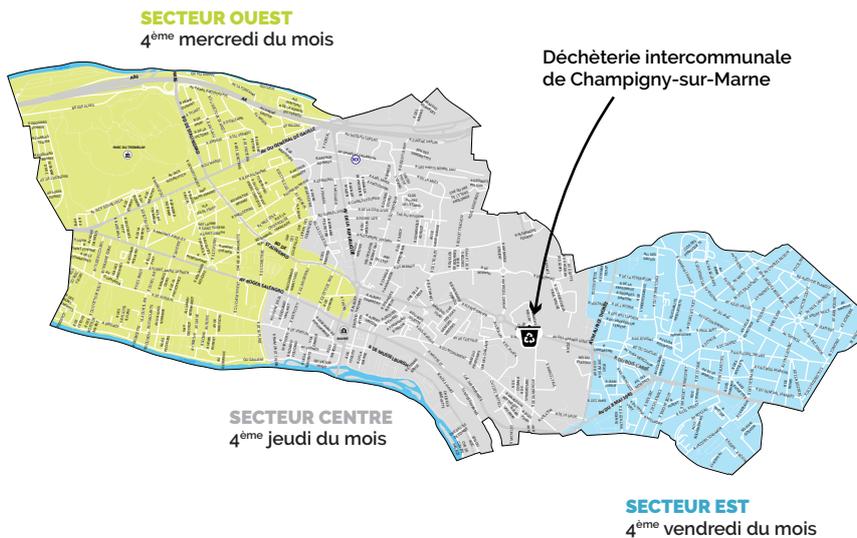
La collecte de vos encombrants dépend de votre **secteur**. Merci de les déposer la **veille de la collecte après 19h**.

Les encombrants collectés sont les **meublés usagés, les sommiers, les matelas**. Les autres déchets (plâtre, gravats, DMS, DEEE) doivent être portés à la déchèterie. Dépôt limité à **1 m<sup>3</sup>, 50 kg et 2 m** maximum.



Avant de les déposer, pensez à :

- Les réparer : il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abimées n'hésitez pas à les remplacer.
- Les réemployer : Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.



	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE					
M1		S1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1	M1	S1	L1					
J2		D2	D2	M2	V2	L2	M2	S2	M2	J2	D2	M2					
V3		L3	L3	J3	S3	M3	J3	D3	M3	V3	L3	M3					
S4		M4	M4	V4	D4	M4	V4	L4	J4	S4	M4	J4					
D5		M5	M5	S5	L5	J5	S5	M5	V5	D5	M5	V5					
L6		J6	J6	D6	M6	V6	D6	M6	S6	L6	J6	S6					
M7		V7	V7	L7	M7	S7	L7	J7	D7	M7	V7	D7					
M8		S8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	L8	M8	S8	L8					
J9		D9	D9	M9	V9	L9	M9	S9	M9	J9	D9	M9					
V10		L10	L10	J10	S10	M10	J10	D10	M10	V10	L10	M10					
S11		M11	M11	V11	D11	M11	V11	L11	J11	S11	M11	J11					
D12		M12	M12	S12	L12	J12	S12	M12	V12	D12	M12	V12					
L13		J13	J13	D13	M13	V13	D13	M13	S13	L13	J13	S13					
M14		V14	V14	L14	M14	S14	L14	J14	D14	M14	V14	D14					
M15		S15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	L15	M15	S15	L15					
J16		D16	D16	M16	V16	L16	M16	S16	M16	J16	D16	M16					
V17		L17	L17	J17	S17	M17	J17	D17	M17	V17	L17	M17					
S18		M18	M18	V18	D18	M18	V18	L18	J18	S18	M18	J18					
D19		M19	M19	S19	L19	J19	S19	M19	V19	D19	M19	V19					
L20		J20	J20	D20	M20	V20	D20	M20	S20	L20	J20	S20					
M21		V21	V21	L21	M21	S21	L21	J21	D21	M21	V21	D21					
M22	OUEST	S22	S22	M22	J22	CENTRE	D22	M22	V22	EST	L22	M22					
J23	CENTRE	D23	D23	M23	OUEST	V23	EST	L23	M23	OUEST	J23	CENTRE	D23	M23			
V24	EST	L24	L24	J24	CENTRE	S24	M24	J24	CENTRE	D24	M24	OUEST	V24	EST	L24	M24	OUEST
S25		M25	M25	V25	EST	D25	M25	OUEST	V25	EST	L25	J25	CENTRE	S25	M25	J25	CENTRE
D26		M26	OUEST	M26	OUEST	S26	L26	J26	V26	EST	V26	EST	D26	M26	V26	EST	EST
L27		J27	CENTRE	J27	CENTRE	D27	M27	V27	EST	D27	M27	OUEST	S27	L27	J27	CENTRE	S27
M28		V28	EST	V28	EST	L28	M28	OUEST	S28	L28	J28	CENTRE	D28	M28	V28	EST	D28
M29			S29	M29	J29	D29	M29	V29	L29	M29	S29	M29	J29	S29	L29	M29	
J30			D30	M30	V30	L30	M30	S30	M30	J30	D30	M30	V30	D30	M30	J30	
V31			L31		S31		J31	D31		V31		M31			M31		

# Déchets électriques et électroniques

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant : <https://www.jedonnemonelectromenager.fr>



Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrant vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici : <https://www.jedonnemontelephone.fr/>



## Pensez aux collectes solidaires !

Ecosystem organise 1 à 2 fois par trimestre la **collecte de vos équipements électriques et électroniques**. Il garantit un traitement approprié de vos appareils en assurant la collecte, le réemploi, la réparation, la dépollution et le recyclage des DEEE.

Pour connaître le calendrier, les horaires et les points de collecte sur votre commune, rendez-vous sur [www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr) et les réseaux sociaux.

**ecosystem**

# Déchèteries du Territoire

## CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

## FONTENAY-SOUS-BOIS

- 320 avenue Victor Hugo
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

## LE PERREUX-SUR-MARNE

- 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

## PORT DE BONNEUIL

- 59 route de l'Île Saint-Julien
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

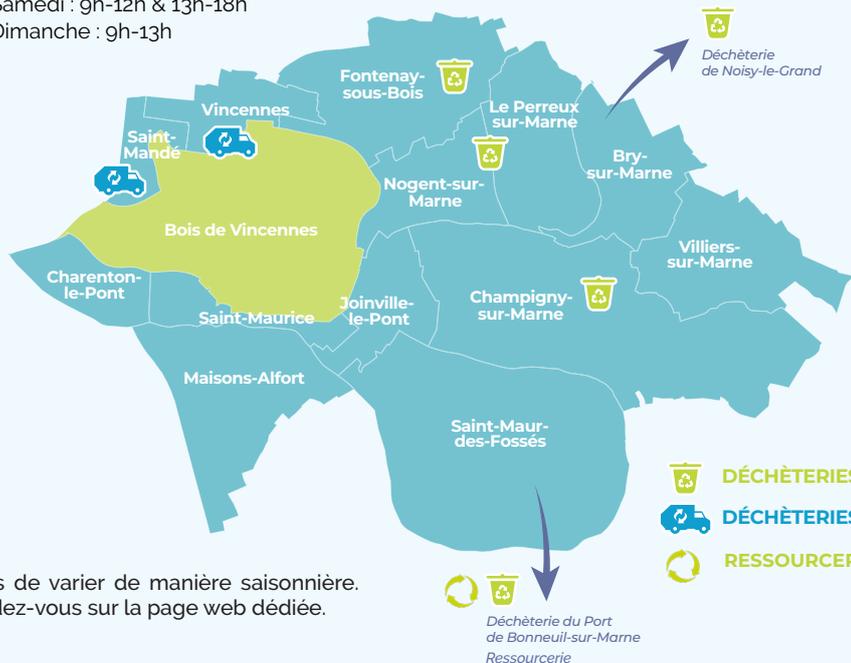
## NOISY-LE-GRAND

- 9 Rue de la Plaine
- Lundi : 14h-17h
- Mardi : 9h-12h & 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
- Samedi : 9h-12h & 13h-18h
- Dimanche : 9h-13h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière. Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES  
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois  
13 communes - 520 000 habitants  
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

[www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr)

**Pour tout renseignement, contactez la direction  
de l'Environnement et de la Transition Ecologique  
au 01 48 71 59 13 ou par mail via [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)**